

DELIBERATION n° CS 17 04 25
Séance du jeudi 3 Avril 2025

BUDGET DÉCHETS
RENOUVELLEMENT DE VOIRIE

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 15

Procuration :

Absent : 4

Date de la convocation

Le 21 Mars 2025

Date d'affichage

Le jeudi 3 Avril 2025 à 9h30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUHEY :

Présents : M. Francis DUPOUHEY, M. Jean-Pierre SALERS, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jean FALCO (Collège Eau), M. Jean FALCO (Collège Déchets), M. Thierry REVEIL, M. Patrick DUBOSC, M. Claude NEF, M. Patrice SUAREZ, M. Gérard LILLE, M. Anthony CHAULET, M. Jacques MORLAN, M. Roger COMBRES, M. Jacques FAUBEC

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Georges CAUSERO, suppléant de M. Didier DUPRONT

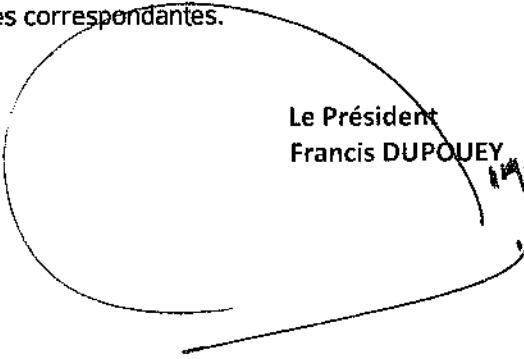
Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Benoit DESENlis, Mme Céline SALLÉS

Lors du DOB, il a été débattu sur la nécessité de refaire les voiries d'accès de certains sites : centre de transfert, déchèteries, ISDND,.... Le montant prévisionnel des travaux est de 200 000€ qui seront réalisés sur 3 ans.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
 Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE

- D'approuver l'engagement de l'enveloppe financière à hauteur de 200 000 € pour le renouvellement des voiries d'accès aux sites de Trigone
- D'inscrire au budget déchets, les sommes correspondantes.

Le Président
 Francis DUPOUHEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.